



Tentative d'évasion

Aujourd'hui, le CP Bourg en Bresse a vécu un après-midi mouvementé.

Ce mercredi 20 mars 2019, vers 13h30, les détenus CD1 1^{er} étage ont sport ; la mise en place se déroule de manière calme, les détenus passent sous le portique de détection de masse métallique afin de se rendre en direction du terrain.

Mais vers 15h l'alarme est déclenchée, un détenu est en train d'escalader le grillage du terrain de sport, malgré les injonctions du moniteur de sport pour l'en dissuader, il va réussir son entreprise et se retrouver dans les hyper-fréquences. Ensuite il va se diriger vers la MA2 à l'opposé du mirador et escalade le deuxième grillage pour se retrouver dans le chemin de ronde.

Son coup était préparé, en effet il avait confectionné une corde avec des morceaux de draps qu'il avait placé autour de sa taille. Il ne lui restait plus qu'à fabriquer rapidement un grappin avec plusieurs morceaux de grillage.

Le collègue du mirador sortira l'arme et fera des sommations verbales, puis un trinôme interpellera l'individu au pied du mur d'enceinte !

Le détenu sera placé en prévention au Quartier Disciplinaire.

Le Syndicat Local FORCE OUVRIÈRE félicite l'ensemble des personnels pour leur réactivité et leur professionnalisme qui ont permis de mettre fin à cette tentative d'évasion.

Le Syndicat Local FORCE OUVRIÈRE accompagnera les agents dans toutes les démarches administratives.

Le Syndicat Local FORCE OUVRIÈRE demande une enquête approfondie concernant cette tentative d'évasion.

Le Syndicat Local FORCE OUVRIÈRE exige une peine maximum de Quartier Disciplinaire et un transfert à l'issue de sa peine de QD !

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE**,
Bourg-en-Bresse, le 20 mars 2019